

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU 18/01/22

Délibération n° : 22-01-18

Le 18 janvier deux mille vingt-deux, les membres du Syndicat de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des Rives du Vernazobre se sont réunis au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Patrice POUX, Président. Date de convocation : 11/01/22.

Nom	P	A	E
Monsieur AMUNDSON Yolande		x	
Monsieur CALVET Alain	x		
Monsieur DEPAULE Michel	x		
Monsieur LAUX Jean-Michel	x		
Monsieur PETIT Xavier	x		
Monsieur PORTAIL Gilbert		x	
Monsieur POUX Patrice, Président	x		

SOUS-PRÉFECTURE
DE BÉZIERS

02 FFV. 2022

des collectivités
des actions territoriales

Soit 5 membres titulaires présents ou représentés sur 7, formant la majorité des membres requise. Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 17 h

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et son décret d'application 2006-504 du 3 mai 2006

Vu les statuts de l'ASA visés en sous-préfecture le 11 août 2016.

Vu le budget 2021 voté par le conseil syndicale le 20 mai 2021.

Objet : Projet d'extension : Lancement procédure « Extension Périmètre »

À la suite de la réunion de l'Assemblée du 05/02/21, validant le principe d'extension sur la base de la présentation du projet par l'étude de BEMEA (extension les Causses / la Baisse / Les Pailhous avec le scénario C) ;

À la suite de l'ouverture d'un Appel à Projet 2022 dans le cadre du 4.3.3 du FEADER avec un dépôt de dossier avant le 15 mars 2022.

L'EPTB Orb et Libron accompagnant l'ASA dans son projet d'extension, Laurent Rippert et Romain Conil exposent les étapes suivantes : l'ASA doit avoir lancée rapidement son extension de périmètre pour pouvoir prétendre déposer un dossier de demande de subvention pour cet Appel à Projet 4.3.3 « Soutien aux infrastructures hydrauliques : extension, création de réseaux et d'ouvrages de stockage en réponse à la sécheresse et au changement climatique ».

Elle doit également lancer les démarches suivantes :

- Consultation de la CLE du SAGE pour disposer d'un avis ;
- Lancer une étude environnementale ;

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide :

- de solliciter l'appui l'EPTB Orb et Libron pour réaliser les étapes de consultation de la CLE du SAGE et de consulter les bureaux d'études pour l'étude Environnementale ;
- de solliciter la sous-préfecture de Béziers pour lancer la procédure d'extension du périmètre, et notamment les tenues des assemblées et le lancement de l'enquête publique;
- de donner tout pouvoir au Président pour signer tous documents relatifs à ce projet.

Autorise le Président à signer tous les documents relatifs à l'objet et sollicite le visa de la tutelle.

Nombre en exercice	7
Nombre de présents	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an précités.

LE PRESIDENT
Patrice POUX



NOM Prénom
du second
signataire

Calvet Alain


FEUILLE DE PRESENCE
Réunion du Syndicat de l'ASA d'irrigation des rives du Vernazobres
18 Janvier 2022

N°	Nom	Prénom	Adresse	Commune	Signature
1	YOLANDE	AMUNDSON	CHEMIN DU ROUQUET	3360 PRADES-SUR-VERNAZOBRE	
2	ALAIN	CALVET	RTE DE SAINT CHINIAN	34360 PIERRERUE	
3	MICHEL	DEPAULE	HAMEAU DE LA MAURERIE	3360 PRADES-SUR-VERNAZOBRE	
4	JEAN-MICHEL	LAUX	LUGNE	34460 CESSENON SUR ORB	
5	XAVIER	PETIT	RUE DEL POUNT DELS PERIES	3360 PRADES-SUR-VERNAZOBRE	
6	GILBERT	PORTEIL	PRADEIL - CHEMIN DE LA GRANGET	3360 PRADES-SUR-VERNAZOBRE	
7	PATRICE	POUX	LA TOURE	3360 PRADES-SUR-VERNAZOBRE	